

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 avril 2017

DCM N° 17-04-27-14

Objet : Programme Interreg V A- Grande Région : projet "NOE-NOAH".

Rapporteur: Mme AGAMENNONE

La Ville de Metz, berceau de l'écologie urbaine, entend continuer à initier des projets de développement durable et solidaire, à mettre en valeur et à animer ses espaces verts remarquables et ressources naturelles, afin de construire une ville génératrice de qualité de vie dans une concertation et un dialogue citoyen permanent.

Dans ce contexte, elle est l'initiatrice et le moteur du projet transfrontalier intitulé "NOE-NOAH" en Grande Région regroupant, à ce jour, les partenaires opérationnels suivants : le Centre Pompidou Metz (F) / TCRM Blida (F) / Metz Métropole (F) / le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (F) / le Département de la Moselle (F) / le Saarlandmuseum (D) / la Hochschule Musik Saar (D) / le Parc Naturel des Hautes Fagnes – Eifel (B) / Natagora Asbl (B) / la Province de Liège (B) / le Domaine de Palogne (B) / l'Université de Liège (B) / la Ville de Luxembourg (L) / la Ville de Differdange (L) ainsi que les partenaires méthodologiques suivants : l'institut Européen d'Ecologie (F) / le Syndicat Mixte du Musée de la Mine (F) / la Cité des Paysages (F) / l'université de Lorraine (F) / le RLP-Naturpark Nordeifel e.V. (D) / le NRW-Naturpark Nordeifel e.V. (D) / la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen (D) / l'université de Sarre (D) / l'université de Trèves (D) / le Service public de Wallonie (B) / l'Université du Luxembourg (L). D'autres partenariats se construisent actuellement.

Tous les versants de la Grande Région sont mobilisés et la Ville de Metz s'est positionnée comme le premier bénéficiaire et chef de file de ce réseau de coopération transfrontalière.

Le projet "NOE-NOAH" fait l'objet d'une demande de subvention FEDER auprès du programme INTERREG VA Grande Région (2014-2020). Il s'inscrit dans le cadre du deuxième appel à projet de ce programme transfrontalier. La fiche synthétique de ce projet a obtenu un premier avis favorable des autorités partenaires du programme lors de la réunion GO/NO GO du 16 mars 2017. Une demande de concours FEDER complète doit être déposée au plus tard pour le 30 mai prochain et intégrer une autorisation de l'assemblée délibérante messine.

"NOE-NOAH", réseau de reconnexions écologiques participatives et citoyennes en Grande Région est actuellement en finalisation de son programme d'actions opérationnelles partagées.

Pour la ville de Metz, une mobilisation transversale interne (Mission développement durable et solidaire; Service citoyenneté et démocratie participative; Pôle parcs, jardins et espaces naturels et Pôle Culture) et externe (réseau QuattroPole, collaborations transfrontalières nouvelles, réseaux professionnels sur la Grande Région, associations partenaires...) a permis d'établir un préprogramme qui reste à compléter et définir. Celui-ci se compose notamment :

- d'actions participatives et sociales partagées favorisant les nouvelles pratiques autour de l'écologie urbaine, du changement climatique et de l'autosuffisance alimentaire (avec par exemple des opérations relatives aux jardins communautaires et partagés ou aux potagers urbains, des créations de "jardins archipels" et des sentiers botaniques urbains...),
- d'actions de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement aux pratiques écoresponsables des messins et de leurs voisins (avec par exemple des projets de végétalisation des espaces publics, des formations aux techniques de gestion différenciée, des conférences citoyennes en lien avec l'Agenda 21...),
- de temps forts largement fédérateurs et participatifs au sein des espaces verts urbains (avec par exemple des conférences participatives, des expositions citoyennes, des créations végétales et écologiques associant les habitants, des spectacles interactifs...) de nos territoires communs.

Un programme définitif commun est en cours de formalisation.

Aussi une nouvelle délibération sera proposée lors d'une future réunion du Conseil Municipal posant notamment les aspects budgétaires complets. Elle précisera, entre autre, le montant du budget que la Ville de Metz présente dans le cadre du projet "NOE-NOAH" sur une période de 36 mois (de mars 2017 à février 2020) et pour lequel une subvention européenne sera sollicitée (60% maximum de cofinancement FEDER). Le Comité de Sélection du Programme se prononcera sur l'approbation ou le rejet de ce projet en fin d'année 2017.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'avis favorable, transmis par mail du 4 avril 2017, des Autorités Partenaires du programme INTERREG VA Grande Région (2014-2020), réunies le 16 mars dernier,

CONSIDERANT que la Ville de Metz sollicite le programme européen INTERREG V A Grande Région (2014-2020), pour le cofinancement de "NOE-NOAH : Un réseau partagé de reconnexions écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région",

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

DE VALIDER la participation et l'engagement de la Ville de Metz en tant que premier bénéficiaire et chef de file du projet "NOE-NOAH" sur une durée de trois ans (de mars 2017 à février 2020) développé dans le cadre du programme INTERREG V A Grande Région (2014-2020),

D'AUTORISER Monsieur le Maire, en tant que premier bénéficiaire et chef de file du projet transfrontalier "NOE-NOAH", à déposer une demande de concours FEDER complète auprès du programme INTERREG V A Grande Région (2014-2020) pour le 30 mai 2017 au plus tard,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents notamment contractuels permettant la bonne formalisation et mise en œuvre de cette demande de subvention auprès du Secrétariat Technique Conjoint du programme INTERREG V A Grande Région (2014-2020).

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Béatrice AGAMENNONE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ